

Analyse des Besoins Sociaux

CIAS - Communauté de Communes Chavanon Combrailles & Volcans

UNE ÉTUDE DE TERRITOIRE PARTICIPATIVE

La Communauté de Communes Chavanon Combrailles & Volcans et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ont fait le choix de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Cette étude, encadrée par différents décrets, est une obligation pour tous les CCAS/CIAS. Au-delà de cet aspect réglementaire, l'ABS a vocation à offrir une vision objective des besoins des habitants de la Communauté de Communes et à alimenter les politiques sociales. Trois thématiques prioritaires ont été définies afin d'améliorer les actions dans ces domaines à l'échelle intercommunale, tout en renforçant le travail partenarial :

- **L'accès aux droits (numérique, logement...)**
- **Le maintien à domicile des seniors**
- **L'enfance-jeunesse et les familles**

La santé et la mobilité ont également été traitées en transversal.

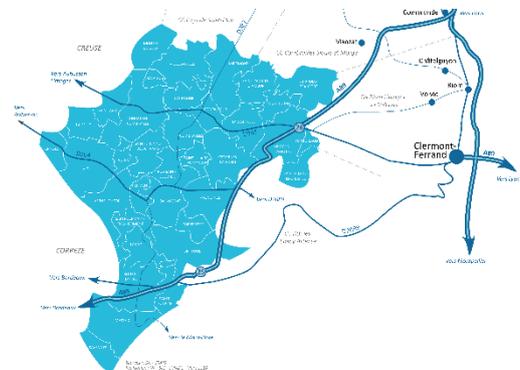
Pour alimenter le diagnostic, une étude statistique a été produite (INSEE, CAF, CPAM, données du

CIAS...) dans le but d'appréhender les besoins de la population par le biais de représentations graphiques et cartographiques.

Des entretiens ont également eu lieu avec des élus, des agents et des partenaires de la Communauté de Communes.

Une enquête à la population a ensuite été menée afin de compléter l'analyse.

Pour affiner le diagnostic sur les axes de travail identifiés et définir des pistes d'actions, des tables rondes ont été organisées en septembre 2023 avec les acteurs du territoire.



Une Analyse des Besoins Sociaux pour objectiver les tendances socio-démographiques de la commune et adapter les réponses aux besoins de la population

Juin 2022 – Mai 2023

**Phase 1 :
Diagnostic d'ABS**

Septembre – Décembre 2023

**Phase 2 :
Approfondissement du
diagnostic**

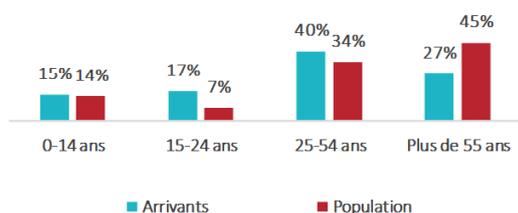


PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Le diagnostic de territoire de la CC Chavanon Combrailles & Volcans a permis d'identifier les éléments suivants :

- Une **dynamique démographique en baisse** depuis 1968 (-7 014 habitants)
 - 12 631 habitants au 1^{er} janvier 2023
- Un solde naturel négatif (-0,8%) et un solde migratoire légèrement positif (+0,4%) ne permettant pas de compenser
- Une **population au visage vieillissant** avec un indice de jeunesse (0,5 personnes de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans) plus faible que dans les territoires de comparaison et une **part importante de personnes âgées** : 37% des habitants ont plus de 60 ans
- Toutefois, de nouveaux arrivants relativement jeunes : 32 % de 0-24 ans et 40 % de 25-54 ans
- Une **part de familles avec enfants plus faible qu'ailleurs**, et des familles monoparentales également moins représentées (12 % dans la CC CCV contre 16% en France) mais qui restent en hausse (+13% entre 2009 et 2020)

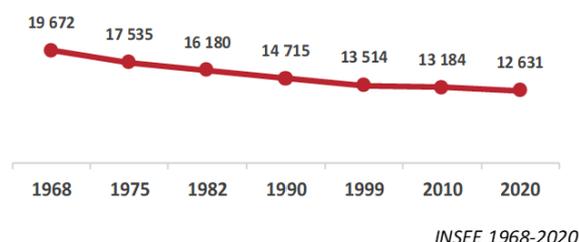
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2020

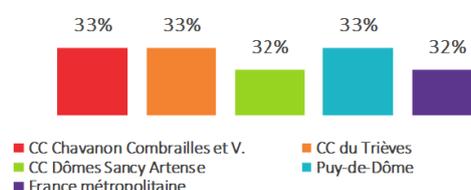
- Une **insertion professionnelle satisfaisante** mais des difficultés liées à la mobilité
- Un **tissu associatif riche** avec 4,3 associations pour 100 habitants
- Un **parc de logements relativement ancien impliquant d'important enjeux énergétiques** : 57% de résidences principales construites avant 1971
- Un taux de vacance élevé et en augmentation (16,5% des logements en 2020)
- Une **part de logements sociaux assez faible** : 4% dans l'EPCI

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2020



- Une **population de type « classe moyenne » et la présence de publics fragiles**
 - Une majorité d'ouvriers (13%), d'employés (15%), et de retraités (37%) parmi les catégories socio-professionnelles
 - Une part de personnes diplômées plus faibles qu'ailleurs, mais qui tend à augmenter (+29% de diplômés de l'enseignement supérieur entre 2009 et 2019)
 - Un revenu médian de 20 030 €, soit plus faible que la moyenne départementale (22 100 €) et nationale (21 930 €), mais des inégalités de revenus assez limitées avec un rapport interdécile plus faible qu'en France
 - 33% des allocataires CAF bénéficient de la prime d'activité, ce qui indique une présence élevée des travailleurs pauvres

Bénéficiaires de la prime d'activité*



Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 565

Source : caf.data, 2021



DIAGNOSTIC

- Une **population comptant des publics fragiles**
 - **64% des foyers fiscaux non imposés**, laissant supposer des revenus moindres
 - Une part de la population précaire : 10% de la population percevant moins de 11 420€ par an
 - 178 foyers allocataires de la CAF au RSA en 2020, un nombre connaissant une légère augmentation chaque année
 - 34% des répondants à l'enquête affirment rencontrer des difficultés financières pour faire leurs courses, indiquant une problématique importante concernant **l'aide alimentaire**
- Des **enjeux d'accès aux droits en lien avec les démarches administratives**
 - Le **départ de presque tous les services publics du territoire** ces dernières années malgré des besoins toujours présents
 - Des **difficultés de mobilité** limitant l'accès aux services pour des publics éloignés et/ou n'ayant pas de voiture
 - Une **méconnaissance des aides par le public** et des délais de traitement des dossiers longs, occasionnant des abandons fréquents par le public
 - Une dématérialisation de la plupart des dispositifs et des **difficultés à se servir des outils numériques**, renforçant le renoncement aux droits
- Cinq **espaces France Services** sur le territoire pour accompagner les habitants dans leurs démarches
 - Un réseau actif avec la présence de nombreux partenaires
 - Des structures **plutôt bien identifiées** par la population mais **une communication qui reste à poursuivre** : une fréquentation majoritaire par les 30-60 ans mais encore très peu de jeunes
 - Des espaces visant à répondre aux difficultés des habitants dans le domaine du numérique avec **un ordinateur à disposition et la présence d'un conseiller numérique**
- Un service de **covoiturage solidaire** pour améliorer la mobilité sur le territoire
- Des **enjeux d'accès aux droits en santé**
 - Malgré des revenus plus faibles qu'ailleurs, **une part limitée de bénéficiaires de la CSS participative et non-participative**, qui interroge sur l'accès aux droits
 - Un **accès aux spécialistes limité** pour des raisons de mobilité et des raisons financières (notamment dans le domaine dentaire et ophtalmologique)
 - Des besoins en santé mentale mais l'absence de centre médico-psychologique et de psychiatre sur le territoire limitant l'accès aux soins
- De nombreuses **actions mises en place** sur le territoire pour un meilleur accès aux soins : 5 **maisons de santé** ou pôles santé, un **contrat local de santé**, une mission accueil de nouveaux professionnels de santé, etc



L'ACCÈS AUX DROITS

EN TRANSVERSAL

A l'occasion du groupe de travail organisé le 21 septembre 2023, les participants ont été amenés à s'interroger sur l'accès aux droits dans la Communauté de Communes de Chavanon Combrailles & Volcans : *A quelles problématiques les habitants du territoire sont-ils confrontés ? L'offre proposée répond-elle à leurs besoins ? Quels sont les freins à l'accompagnement ?*

En matière d'accès aux droits, les participants ont pu identifier des enjeux particuliers :

- Pour le logement : un manque de logements rénovés, des restes à charges élevés pour les habitants décidant de refaire l'isolation de leur habitat et un montage des dossiers complexe
- Pour la santé : une méconnaissance des usagers de leurs propres droits (mutuelle), un manque de temps et de ressources financières limitant l'accès aux soins
- Pour la mobilité : des services éloignés et un réseau de transport limité sur le territoire
- Pour l'aide administrative : un besoin d'accompagnement des usagers dans leurs démarches et des difficultés liées à l'usage du numérique, en particulier pour les personnes âgées, sans compter un accès à internet qui peut s'avérer incertain dans certaines parties du territoire

Sur le territoire, les participants notent la présence de nombreux dispositifs permettant de répondre aux besoins des usagers (Maisons France Services, assistantes sociales, Pôle emploi, Conseiller Renov'Actions63, dispositif Tous Mobiles, covoiturage, associations) **mais soulignent différents points d'alerte :**

- Des situations d'isolement et des barrières psychologiques (peur d'être jugé notamment) qui empêchent certaines personnes dans le besoin de rechercher de l'aide
- Une méconnaissance importante des usagers des dispositifs existants
- Une offre encore fragile pour ce qui concerne la mobilité au regard des besoins exprimés
- Un manque de coordination et d'échanges entre les différents acteurs du territoire

Par conséquent, quatre axes de travail sont ressortis comme particulièrement prégnants et ont fait l'objet de discussion approfondies :

- Renforcer la communication entre professionnels pour une meilleure orientation et prise en charge des usagers
- Organiser une aide d'urgence à l'échelle du territoire
- Faciliter l'accès à la mobilité
- Favoriser l'accès au numérique
- Proposer une offre de logements locatifs adaptés à la typologie du public



L'ACCÈS AUX DROITS

AXES DE TRAVAIL



Renforcer la communication entre professionnels pour une meilleure orientation et prise en charge des usagers

Constats

La CC Chavanon Combrailles & Volcans comprend de nombreux acteurs intervenant auprès des habitants en difficultés, mais les participants soulignent la faiblesse des relations entre les professionnels et le manque d'interconnaissance sur la Communauté de Communes. Avec le départ de nombreux partenaires de certaines parties du territoire, les services publics ont tendance à se concentrer dans des points d'accueil précis, notamment les Maisons France Services, et communiquent donc moins avec les acteurs proposant des services ailleurs sur le territoire. Les participants jugent ainsi essentiel de favoriser les échanges entre structures afin de développer une connaissance collective des besoins des usagers et de ce que chaque partenaire fait afin d'apporter des réponses concertées aux différentes situations et d'assurer un accompagnement efficient et adapté aux besoins des habitants.

Pistes d'actions

➤ Créer une instance partenariale locale

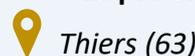
L'objectif est de créer un réseau d'échanges et d'information constitué des acteurs du territoire agissant en première ligne (CAF, CIAS, CCAS, France Services, etc). Le but de ce réseau serait de pouvoir partager des informations sur les besoins et les problématiques sociales rencontrés par les habitants du territoire, ainsi que sur les activités des différents partenaires afin d'avoir une connaissance actualisée des pratiques de chacun et de pouvoir mieux orienter les usagers le cas échéant. Pour ce faire, des réunions pluriannuelles seraient organisées par axe thématique (social, santé, insertion, etc), ce qui permettrait une meilleure visibilité de l'offre existante et de comment les acteurs peuvent travailler entre eux. Les participants ont évoqué la plateforme sanitaire et sociale de Thiers qui servirait de modèle à la création de l'instance partenariale de la CC (cf. « *Ce qui se fait ailleurs* » ci-dessous).

➤ Découvrir et enrichir davantage les plateformes recensant l'activité des acteurs sociaux

Il existe actuellement des plateformes (Soliguide pour les particuliers, Dora pour les professionnels) permettant de recenser les lieux et services utiles et accessibles aux personnes en difficulté. De cette manière, les acteurs du social peuvent chercher directement la structure la plus adaptée vers laquelle orienter leurs bénéficiaires. Cela leur permet également d'être informés de ce qui se fait sur le territoire. Ces plateformes sont généralement portées par le département et c'est aux acteurs eux-mêmes de renseigner leur structure et leurs activités. Les participants ont donc suggéré que ces plateformes soient davantage présentées auprès des partenaires et qu'elles soient enrichies régulièrement par les acteurs du territoire régulièrement et/ou au cours des réunions de l'instance partenariale.

Ce qui se fait ailleurs...

La plateforme sanitaire et sociale



Thiers (63)

La plateforme sanitaire et sociale est une instance réunissant tous les acteurs sanitaires et sociaux majeurs du territoire : la CARSAT, la Mission locale, la CAF, l'UDAF, le CIAS, etc. Six fois par an, un groupe de travail se réunit pour échanger sur les actualités des différents intervenants et discuter des dispositifs à mettre en place pour répondre aux besoins des habitants. Des acteurs extérieurs, tels que des associations, sont également invités à participer à ces réunions afin de présenter leurs projets et de partager les bonnes pratiques.



L'ACCÈS AUX DROITS



Organiser une aide d'urgence à l'échelle du territoire

Constats

De nombreuses personnes sur le territoire rencontrent des difficultés à faire leurs courses et à accéder à des produits de première nécessité en raison de ressources financières insuffisantes. Des associations d'aide alimentaire, telles que Les Restos du cœur, sont présentes sur le territoire mais leur nombre reste faible et les antennes sont généralement localisées dans quelques communes uniquement, laissant ainsi de grandes parties du territoire non-couvertes. Par conséquent, l'aide alimentaire est assez restreinte. Il en est de même pour d'autres produits coûteux mais pourtant indispensables pour les habitants d'un tel territoire : c'est le cas par exemple de l'essence dont la hausse des prix a entraîné la précarisation de certains habitants. A noter, certains CCAS proposent des aides d'urgence pour les habitants de leur commune afin de pouvoir répondre très rapidement à des besoins immédiats. La CC étant un territoire principalement rural avec une offre de transport limité, l'usage de la voiture est obligatoire pour aller travailler, se faire soigner, etc.

Pistes d'actions

➤ Créer un fonds d'urgence territorial pour les besoins quotidiens de l'ensemble des habitants de la CC

Ce fonds serait porté par le CIAS et les CCAS présents sur la Communauté de Communes et s'adresserait aux publics en difficulté repérés par les professionnels de l'action sociale (assistantes sociales par exemple). Il permettrait de subvenir aux besoins de base en apportant une aide financière pour tout ce qui concerne l'alimentation, le carburant, et les produits d'hygiène de première nécessité. L'objectif de ce fonds est de pouvoir être réactif et d'être capable de répondre à des situations d'urgence. Il s'inscrirait en complément des aides déjà proposées par les CCAS sur certaines communes.

Ce qui se fait ailleurs...

Les bons alimentaires fruits et légumes



La Madeleine (59)

Afin de promouvoir une alimentation saine et soutenir les populations précaires, la commune de La Madeleine met à disposition des citoyens les plus défavorisés des coupons alimentaires fléchés exclusivement vers des fruits et légumes frais à utiliser au sein des commerces de la ville.

Pour en bénéficier, il faut déposer un dossier de demande au CCAS. L'attribution est accordée pour une période déterminée, renouvelable. Le CCAS a passé une convention avec des commerçants de la commune qui acceptent ces bons échangeables contre des fruits et légumes frais.



L'ACCÈS AUX DROITS



Faciliter l'accès à la mobilité

Constats

La CC Chavanon Combrailles & Volcans est sujette à des enjeux importants de mobilité, qui tendent à s'accroître dès que l'on s'intéresse aux publics les plus fragiles. En effet, le coût de l'essence et les frais d'assurance rendent difficile l'achat ou même l'entretien d'un véhicule et entraîne par la suite des freins à l'accès aux droits, à l'insertion professionnelle et à l'autonomie. La CC a donc mis en place des initiatives afin de permettre une meilleure mobilité des habitants :

- « Tous mobiles, le réseau solidaire » : Projet de covoiturage solidaire porté par la plateforme Mobilité du département sur le territoire de la CC. « Tous mobiles » permet aux personnes ayant des difficultés de mobilité de se déplacer grâce à des conducteurs bénévoles, tout en encourageant l'entraide et une mobilité plus durable

L'accès à la mobilité reste toutefois limité et nécessite par conséquent un ajustement de l'offre.

Pistes d'actions

- **Développer la communication de « Tous mobiles » pour une meilleure orientation des usagers**, le but étant de faire davantage connaître le réseau, que ce soit auprès des usagers comme des futurs bénévoles
- **Développer l'accompagnement par les conseillers et conseillères de la plateforme « Tous mobiles »** pour encourager les usagers à se saisir de cet outil et prévenir les situations particulières
- **Poursuivre l'enquête sur la mobilité** afin d'avoir une meilleure vision des besoins et des pratiques de mobilité des habitants, ainsi que de l'offre présente sur le territoire

Ce qui se fait ailleurs...

Rézo Pouce



France métropolitaine

Rézo Pouce est un réseau d'autostop structuré et sécurisé permettant à des conducteurs volontaires de prendre en stop des passagers selon 2 possibilités : en s'inscrivant sur l'application ou en se positionnant devant un point relais identifié par une pancarte «Arrêt Rézo Pouce».

Rézo Pouce est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Les collectivités adhérentes installent des panneaux sur le territoire et assurent l'animation et la communication. Les conducteurs et passagers s'inscrivent par téléphone, sur Internet ou via l'application puis sont mis en relation.

L'équipe de Rézo Pouce accompagne et met à disposition des collectivités souhaitant s'engager dans le dispositif des outils et conseils pour animer le réseau et développer le covoiturage, afin que la collectivité puisse déployer ce service de manière autonome.



L'ACCÈS AUX DROITS



Favoriser l'accès au numérique

Constats

L'usage des outils numériques constitue un enjeu important sur le territoire, en raison d'une hausse des démarches dématérialisées et d'une part élevée de personnes âgées, et donc susceptibles d'avoir davantage de difficultés. Les Espaces France Services permettent d'avoir accès à un ordinateur et à une aide administrative, et comptent également dans leurs murs un conseiller numérique qui anime des ateliers collectifs et individuels en faveur des personnes qui ont des difficultés à manier les outils numériques.

Bien qu'elles rassemblent des dispositifs facilitant l'accès au numérique et donc aux droits, les Espaces France Services manquent encore de visibilité. Des actions sont donc à mener dans le domaine.

Pistes d'actions

- **Développer la communication des Espaces France Services sur l'aide administrative et numérique disponible**, l'objectif étant de faire connaître davantage les services auprès des publics qui pourraient en avoir besoin
- **Développer les ateliers collectifs et individuels du conseiller numérique** afin d'avoir une offre élargie et plus adaptée aux besoins

Ce qui se fait ailleurs...

Ateliers numériques contre l'isolement



La Croix-Valmer (83)

Le centre communal d'action sociale de La Croix-Valmer a décidé d'agir pour lutter contre la fracture numérique. Des ateliers numériques ont ainsi été mis en place pour former les personnes dans le besoin aux plus importantes fonctionnalités de leur téléphone et ordinateur.

En outre, le CCAS a fait l'acquisition de tablettes connectées et de clés 4G pouvant être prêtées. A noter que la collectivité propose une formation en informatique à certaines aides à domicile du territoire. Ces-dernières peuvent ainsi répondre aux questions des aînés et les accompagner dans leurs démarches.

Cette initiative témoigne de la volonté de la commune de combattre l'isolement des aînés en facilitant leur accès au numérique et aux nouvelles technologies.



L'ACCÈS AUX DROITS



Proposer une offre de logements locatifs adaptés à la typologie du public

Constats

La CC compte actuellement peu de logements sociaux (4,1% dans l'EPCI) et possède un parc de logements relativement ancien impliquant de forts enjeux énergétiques. En effet, 57% des résidences principales ont été construites avant 1971, date de la première régulation thermique. Par conséquent, une grande partie des logements rencontre des problèmes d'isolation, ce qui induit des factures d'énergie élevées pour les propriétaires et pour les locataires (les factures se rajoutant à un loyer non-modéré pour ces derniers). Parallèlement, la CC affiche un taux de vacance élevé (16,5% en 2020), ce qui peut suggérer la présence de nombreux logements non rénovés qui bloquent la location. La situation n'est donc ni favorable pour les locataires, qui se retrouvent avec des coûts liés au logement élevé, ni pour les propriétaires, qui détiennent des biens vides et coûteux à entretenir. Un ajustement de l'offre de logements est nécessaire.

Pistes d'actions

➤ Sensibiliser les propriétaires privés et les bailleurs sociaux sur les possibilités de location et de rénovation

Des actions de sensibilisation, portées par le Service habitat de la CC et le Département, pourraient être mises en place à destination des propriétaires privés et des bailleurs sociaux via des séances d'information avec des acteurs du logement, tels que l'Adil 63, la CAF et Action logement. Ces séances porteraient sur les différents dispositifs existants permettant de rénover son logement à prix réduit (ex. Ma Prime Renov' et autres aides de l'état) et d'ensuite louer à un prix abordable tout en bénéficiant d'avantages en tant que propriétaire. C'est par exemple le cas des agences immobilières à vocation sociale (AIVS). L'objectif de cette sensibilisation est d'encourager les propriétaires et les bailleurs à proposer une offre de logements locatifs moins coûteux, en particulier pour les publics modestes, et à lutter contre la vacance.

Ce qui se fait ailleurs...

Permis de louer



Fourmies (59)

Pour lutter contre l'habitat indigne et accompagner les propriétaires souhaitant louer leurs biens, la loi Alur (2014) prévoit certaines mesures. Les collectivités peuvent définir des zones au sein desquelles la mise en location est contrôlée. Pour y louer des logements, les bailleurs doivent formuler une demande afin d'obtenir un permis de louer après inspection. La collectivité peut imposer la réalisation de travaux au bailleur d'un logement indécemment. Dans certaines collectivités, une version moins contraignante est mise en place : les bailleurs doivent transmettre une déclaration en joignant le diagnostic technique du logement.

La commune de Fourmies dans le Nord a été la première à expérimenter ce dispositif en 2017. Dès la mise en place du dispositif, les bailleurs indécents ont mis leurs biens en vente. Lors des dix-huit premiers mois, 20 dossiers ont été refusés, et 600 acceptés dont 112 après l'indication de travaux à réaliser par les propriétaires. Depuis, de nombreuses communes en France ont mis en place ce permis, notamment en Île-de-France.

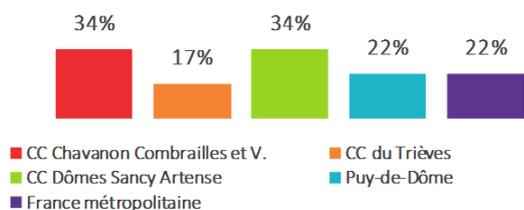


LES SENIORS

DIAGNOSTIC

- Une **population de seniors plus représentée** que sur les autres territoires : 37% de plus de 60 ans dans la CC Chavanon Combrailles & Volcans contre 31% dans la CC du Trièves et 32% dans la CC Dômes Sancy Artense
- Une **part élevée de jeunes seniors** entre 60 et 75 ans (23%) et une baisse des plus de 75 ans (-9% sur 2009-2020)
- Un **potentiel isolement des seniors** : 42% des 80 ans et plus vivent seuls, avec une tendance à l'augmentation (+8% entre 2009 et 2020)
- Une **précarité des seniors importante** : 34% sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (ont un revenu inférieur à 11 306 € seul ou 17 334€ à deux), contre 22% dans le Puy-de-Dôme
- Des **difficultés au quotidien en lien avec l'usage de l'outil numérique**, ce qui peut impacter l'accès aux droits des seniors
 - 49% des répondants à l'enquête de plus de 60 ans estiment rencontrer des difficultés dans leurs démarches
- Des **difficultés de mobilité** également pour les seniors en perte d'autonomie et habitant dans des lieux excentrés

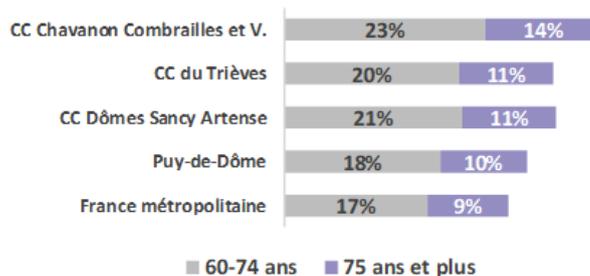
Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG



Nb de bénéficiaires exonérés : 1 232

Source : Observatoire des fragilités, 2022

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2020

- De **nombreux dispositifs pour accompagner les seniors du territoire**
 - Un service d'aide à domicile intercommunal, entre autres, (375 bénéficiaires en 2022) et deux services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sur la Communauté de Communes
 - Un service de portage de repas permettant d'assurer une prévention et une veille sanitaire et sociale auprès des bénéficiaires
 - Des services de téléassistance gérés directement par les communes
 - Des interventions du Mobili'Dôme sur le territoire afin de présenter des possibilités d'aménagement du logement
 - De nombreux logements sont en effet non adaptés aux personnes âgées
 - La présence de quatre EHPAD sur le territoire permettant d'accueillir les personnes âgées un fois que le maintien à domicile n'est plus possible
 - La présence également de dispositifs innovants tels que La Plateforme des aidants et l'équipe spécialisée Alzheimer, qui aident les aidants dans leur rôle et forment les aides à domicile à la maladie d'Alzheimer et aux manières de s'occuper d'un patient qui en est atteint



LES SENIORS

EN TRANSVERSAL

La question des séniors et du maintien à domicile a été l'une des trois thématiques abordées lors du groupe de travail ayant eu lieu le 21 septembre. Les participants ont ainsi pu échanger sur le diagnostic qui leur a été présenté mais également réfléchir, à partir de leur expérience professionnelle et des ateliers proposés, aux principaux besoins et freins que peuvent rencontrer les séniors au quotidien.

Parmi les problématiques auxquelles peuvent être confrontées les personnes âgées au sein de la CC Chavanon Combrailles & Volcans, les participants ont notamment identifié :

- L'aménagement et la construction de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'un manque d'accueil de jour afin de soulager les aidants
- Une mobilité limitée et pourtant indispensable, en raison d'un manque de proximité des services de santé et des médecins spécialistes notamment
- Un isolement marqué
- Des difficultés en matière d'accès et de formation au numérique

Les participants ont ensuite requestionné l'offre présente sur le territoire, et si celle-ci est plutôt large et variée (médiateurs en santé, CLIC, covoiturage, résidence séniors à Messeix, club des aînés, France services, aide à domicile, etc), les usagers ainsi que les professionnels continuent de se heurter à des obstacles :

- Un manque de coordination et de connaissance entre les différents services
- Une communication et une information très diffuse qui rend l'identification d'un interlocuteur difficile pour les séniors : ils ne savent plus vers qui se tourner
- A cela s'ajoute une disparité de l'offre de soins selon les secteurs et les besoins qui vient renforcer le sentiment de confusion des séniors
- Des difficultés également pour les personnes âgées à admettre leur perte d'autonomie et à demander de l'aide

A la suite de ces réflexions, les participants ont dégagé quatre axes de travail sur lesquels se concentrer afin d'élaborer des pistes d'actions concrètes :

- Favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs du territoire
- Développer l'habitat alternatif et adapté à un public sénior
- Renforcer la communication envers les séniors afin de lutter contre l'isolement
- Renforcer l'inclusion numérique



LES SENIORS

AXES DE TRAVAIL



Favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs du territoire

Constats

La CC Chavanon Combrailles & Volcans est un territoire avec une offre de services assez large en ce qui concerne les séniors. Toutefois, cette offre peut être très différente en fonction du secteur sur lequel on se situe, ce qui rend difficile la connaissance de toutes les actions et dispositifs portés sur la CC. A titre d'exemple, le territoire compte deux SSIAD et deux CLIC qui ne fonctionnent pas de la même manière. Les professionnels eux-mêmes reconnaissent ne pas avoir une connaissance fine de ce que font leurs pairs et leurs partenaires. Il est par conséquent essentiel de favoriser davantage les échanges entre structures afin de pouvoir apporter des réponses plus adaptées aux usagers, et de mener des actions plus coordonnées.

Pistes d'actions

➤ Organiser des rencontres annuelles entre les acteurs du territoire

Les participants aimeraient rassembler les professionnels de santé, du médico-social et les élus de la CC afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques et communiquer sur les nouveaux projets en cours. Ces rencontres auraient lieu une fois par an.

➤ Mettre en place des journées d'immersion entre professionnels, sur le principe de « Vis ma vie »

La meilleure façon de comprendre les missions et le métier de chacun est de les vivre, c'est pourquoi les participants ont émis l'idée d'organiser des journées ou demi-journées d'immersion durant lesquelles un acteur pourrait faire découvrir son quotidien à un autre acteur. Cette expérience permettrait de mieux comprendre les problématiques auxquelles chacun est confronté ainsi que les dispositifs qui existent pour y remédier

➤ Créer un outil collaboratif répertoriant les différents acteurs présents sur le territoire

Cet outil collaboratif prendrait la forme d'un annuaire avec pour chaque « fiche acteur » un descriptif des missions de chacun et un contact direct (numéro de téléphone ou adresse mail). Une fois mis en place, l'annuaire serait ensuite réactualisé chaque année par les acteurs afin de tenir au courant de leurs activités l'ensemble des services intervenant dans le champ de la gérontologie.



LES SENIORS

AXES DE TRAVAIL



Développer l'habitat alternatif et adapté à un public sénior

Constats

La plupart des séniors présents sur le territoire ont émis le souhait de rester à domicile le plus longtemps possible. Or, la CC Chavanon Combrailles & Volcans est constituée d'une part importante de logements anciens dont une faible part est adaptée aux personnes à mobilité réduite et au vieillissement.

Actuellement, le service Mobil'Dôme intervient sur le territoire afin de présenter des possibilités d'aménagement du logement plus ou moins avancées, et le service France Renov' 63 dispose également d'un espace autonomie permettant d'obtenir des conseils personnalisés sur comment adapter son logement selon ses besoins. Toutefois, le territoire compte également un certain nombre de personnes âgées en situation de précarité et les frais liés à l'aménagement d'un logement étant élevés, cela limite les possibilités.

Les participants ont également évoqué une offre insuffisante en matière d'habitat alternatif et/ou temporaire. La plateforme d'accompagnement et de répit des Combrailles permet de prendre en charge temporairement des personnes en perte d'autonomie et de soulager les aidants durant une période donnée, mais l'offre actuelle reste limitée au regard des besoins observés.

Pistes d'actions

- **Favoriser les émergences d'habitats adaptés par un soutien financier et technique** : Appels à projets, chèques aménagement de logement, etc.

Ce qui se fait ailleurs...

Vieillir au village

Villemagne-l'Argentière (34)

En 2019, la commune de Villemagne-l'Argentière a acheté un bâtiment proche du centre, avec l'aide de subventions et un prêt à taux 0, et en a fait des logements adaptés aux seniors afin de proposer un environnement favorable au vieillissement actif et inclusif. En effet, avec ce bâtiment qui est mis à leur disposition, les seniors qui y résident bénéficient d'un environnement dynamique, non médicalisé et où l'isolement n'a pas sa place. Ainsi les résidents peuvent participer à des activités culturelles, artistiques et sportives adaptées à leurs intérêts et à leurs capacités motrices et intellectuelles. Cette initiative favorise leur épanouissement personnel et maintient leur indépendance.



LES SENIORS

AXES DE TRAVAIL



Renforcer la communication envers les séniors afin de lutter contre l'isolement

Constats

Des animations ainsi que différentes organisations, telles que le club des aînés ou le réseau de lecture, existent afin de lutter contre l'isolement des séniors et leur garantir une certaine vie sociale. De même, le territoire de la Communauté de Communes est doté d'une grande variété de services permettant de répondre à la plupart de leurs besoins (aide à domicile, portage de repas, conseiller numérique). Les participants constatent cependant qu'un certain nombre de séniors ne se saisissent pas de cette offre, et que beaucoup d'entre eux ne sont pas au courant des dispositifs mis en place à leur intention, ce qui signifie que la communication actuelle n'est pas efficace. Les participants soulignent donc l'importance de renforcer cette communication et de l'adapter spécifiquement aux séniors.

Pistes d'actions

➤ Créer des fiches synthétiques

Les participants proposent de créer des fiches thématiques synthétiques à destination des personnes âgées. Ces fiches regrouperaient un résumé des informations à savoir sur l'offre existante, ainsi que les coordonnées d'un interlocuteur unique à contacter dans le cas où les personnes souhaiteraient avoir plus de précisions. A titre d'exemple, on aurait une fiche « Santé » avec comme contact la CPTS, une fiche « Social » avec comme contact les CLIC, et une fiche « Démarches administratives » avec comme contact une Maison France services. Les fiches seraient ensuite publiées dans le bulletin intercommunal annuel et dans le journal « Semeur » qui est très lu par les personnes âgées.

➤ Développer des actions d'aller-vers

Envoyer des SMS pour des actions grand public, conserver la proximité des services médico-sociaux qui peuvent effectuer des visites à domicile et donc transmettre directement l'information, développer les partenariats avec les mairies qui voient passer un certain nombre de personnes âgées à l'accueil ou qui les appellent, etc.

Ce qui se fait ailleurs...

Service civique et aide contre l'isolement

 Montvalezan (73)

La commune de Montvalezan a décidé d'agir pour lutter contre l'isolement des seniors, qui est particulièrement marqué dans le village en raison d'un habitat à faible densité et dispersé, et de sa position montagnaise. Pour contrer l'isolement, la municipalité mobilise des jeunes en service civique afin qu'ils rendent des visites régulières aux seniors dans le besoin. Cette bonne pratique s'effectue avec le soutien de l'Etat, notamment dans le cadre du SNU (Service national universel). Ce service civique est donc une initiative qui permet d'améliorer les conditions de vie pour les plus âgés au sein de la collectivité tout en donnant aux jeunes un sentiment d'accomplissement.



LES SENIORS

AXES DE TRAVAIL



Renforcer l'inclusion numérique

Constats

De nombreuses personnes âgées rencontrent des difficultés pour utiliser les outils numériques, ce qui peut constituer un frein dans l'accès aux droits (*cf. thématique précédente*), et peut également être facteur d'isolement. Le numérique permet en effet de s'informer sur les événements et de communiquer davantage avec ses proches éloignés (partage de photos, appels en vidéo, etc).

Les espaces France services permettent d'aider les personnes à réaliser leurs démarches administratives, mais certains séniors ne peuvent pas toujours se déplacer jusque-là, en raison de problèmes de mobilité ou autre, ou méconnaissent tout simplement le service. Il est donc primordial de réajuster l'offre existante.

Pistes d'actions

➤ Améliorer la visibilité du guichet unique France services

Les participants souhaiteraient renforcer la communication sur le service auprès des aidants et des séniors en passant notamment par les CLIC, le CPTS et la Maison des solidarités qui sont des acteurs au contact direct du public cible. Un interlocuteur unique serait également désigné au sein des maisons France services afin de simplifier l'information et l'accès au service. Cet interlocuteur servirait ensuite de relais pour orienter les demandeurs vers l'offre adaptée à leur besoin, en l'occurrence le conseiller numérique ou le partenaire en charge de la démarche à faire (par exemple la Caf).

➤ Démystifier l'utilisation des outils numériques via des ateliers

L'objectif ici est d'initier les personnes âgées aux outils numériques de façon ludique afin de leur donner envie d'apprendre et de les encourager à les utiliser par eux-mêmes. Des ateliers individuels pourraient ainsi être organisés autour de différents thèmes choisis selon les besoins et les envies des usagers : la cuisine (*comment chercher une recette ?*), la musique (*comment retrouver des artistes que l'on aime et les écouter sur internet ?*), etc. Le but de ces ateliers est de montrer aux séniors que les outils numériques ne servent pas qu'à l'ouverture des droits et qu'ils peuvent également trouver leur utilité dans le quotidien. Ces ateliers pourraient être proposés dans les espaces France Services, mais également dans les CLIC ou dans les clubs aînés existants afin de mailler davantage le territoire.

Ce qui se fait ailleurs...

« Faire compagnie », un projet intergénérationnel

 Lormes (58)

« Faire compagnie » est un réseau social qui met en relation des voisins pour favoriser le mieux vivre ensemble et l'entraide entre générations. Déployé par le Centre social de Lormes dans la Nièvre, il s'organise via le dépôt d'annonces, la proposition de services ou d'activités directement sur le site Internet : petit covoiturage, aide pour du jardinage, prêt de matériel, visites de convivialité, etc. Depuis son lancement en 2014, plus de 200 personnes ont participé ou ont bénéficié du dispositif. Des ambassadeurs Faire compagnie ont été identifiés, afin de repérer les personnes isolées dans la commune, et pour faciliter la mise en contact entre les voisins.

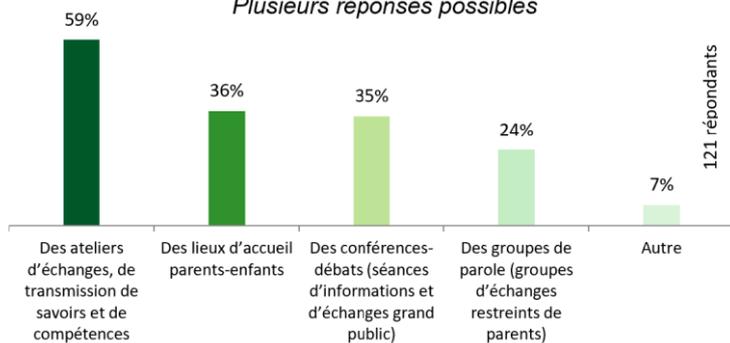


L'ENFANCE-JEUNESSE ET FAMILLES

DIAGNOSTIC

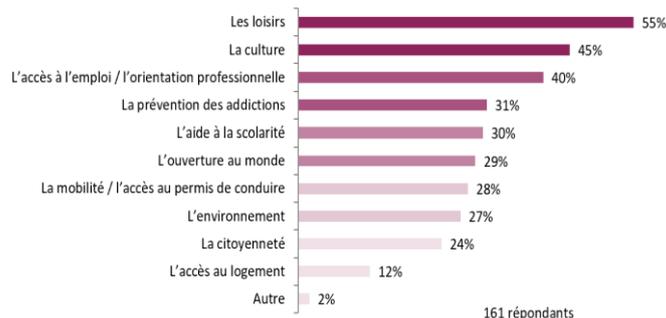
- Une **part plus limitée qu'ailleurs de couples avec enfants parmi les ménages** : 22%, contre 26% dans la CC du Trièves et 27% dans la CC Dômes Sancy Artense
- Des **familles monoparentales également moins représentées**, mais en hausse : 12% dans la CC Chavanon Combrailles & Volcans contre 16% en France
- Des **difficultés autour de la parentalité** exprimées par une partie des répondants à l'enquête
 - 33% des parents répondants à l'enquête indiquent ne pas se sentir entourés dans leur rôle de parent
 - 17% des parents répondants déclarent ne pas savoir comment faire lorsqu'ils rencontrent des difficultés
- Un **intérêt marqué des parents pour des actions de soutien à la parentalité**
 - 59% des parents répondants à l'enquête sont intéressés par des ateliers d'échanges de savoirs, et 35% par des conférences-débats
 - 36% des parents répondants ont aussi déclaré être intéressés par des lieux d'accueil parents-enfants
- Une **population de 3-17 ans légèrement plus faible que la moyenne départementale** : 15,2% dans la CC CCV contre 16,7% dans le Puy-de-Dôme
- Une **part de 18-29 ans similaire aux CC de comparaison (8%)** mais en diminution (-25% entre 2009 et 2020)
- Une **insertion professionnelle des jeunes satisfaisante** au vu de taux de chômage plus faibles qu'ailleurs : 17% chez les 15-24 ans contre 26 % dans le département, et 13 % chez les 25-29 ans contre 20% dans le département
- Une **offre de structures extra-scolaire bien répartie sur le territoire**
 - La présence de deux ALSH associatifs, un à Pontaumur et un à Pontgibaud, et un troisième en régie directe à Bourglastic
 - Sur le public adolescent, l'organisation de soirées dans les ALSH qui fonctionnent bien mais des difficultés de mobilité pour certaines familles
- Parmi les répondants à l'enquête âgés de moins de 25 ans, **56% ont déclaré accéder difficilement à la mobilité et aux activités, animations et lieux de sorties**
- **55% des parents répondants ont également ciblé les loisirs comme sujets à investir en priorité** par la CC pour les enfants et la jeunesse

Les réponses adaptées aux préoccupations des parents répondants
Plusieurs réponses possibles



- La **présence d'un Relais petite enfance** sur l'intercommunalité, mais une mobilisation complexe des familles depuis le covid

Sujets à investir en priorité pour les enfants et la jeunesse
Plusieurs réponses possibles





L'ENFANCE-JEUNESSE ET FAMILLES

EN TRANSVERSAL

L'enfance-jeunesse et les familles est la troisième et dernière thématique à avoir été discutée lors du groupe de travail du 21 septembre. A l'instar des deux thématiques précédentes, les participants se sont penchés sur les besoins ainsi que sur l'offre actuelle de services, à destination cette fois des enfants, des jeunes et des familles.

Les discussions ont dans un premier temps permis d'identifier deux types de publics, chacun avec des besoins différents : les jeunes et les familles avec enfants (cette dernière catégorie incluant à la fois les parents et les enfants).

En ce qui concerne les jeunes, deux enjeux principaux ont été mis en avant :

- La mobilité : le passage du permis, l'acquisition du premier véhicule
- L'emploi : la recherche d'un job étudiant ou d'un emploi plus pérenne

Les échanges ont également permis de cibler plusieurs enjeux autour des familles :

- Le soutien à la parentalité
- La création de lien social, en particulier pour les nouveaux arrivants
- L'accompagnement social et médical, notamment pour les familles avec un enfant en situation de handicap
- La mobilité

Une grande variété d'acteurs et de dispositifs permettant de répondre aux besoins des jeunes et des familles a été recensée par les participants : Mission locale, BAFA Citoyen, Laser emploi, Café des parents, RPE, PMI, associations, Tous mobiles, Maison France services, Maison des solidarités, etc.

Les participants ont cependant constaté que si l'offre de services sur le territoire est riche, les usagers rencontrent, malgré tout, des difficultés à y accéder en raison de divers éléments :

- Une méconnaissance des dispositifs existants, à la fois de la part des usagers comme des professionnels, due à un manque d'information et de communication sur les services possibles
- Une hétérogénéité des dispositifs sur le territoire avec des communes très bien dotées et des communes en manque de services
- Un certain isolement des familles confrontées à des difficultés particulières (un enfant en situation de handicap et des services de santé et d'accompagnement éloignés par exemple)
- Une mobilité empêchée, notamment pour les jeunes et les familles avec des revenus faibles

Les participants ont ainsi pu identifier quatre axes de travail particulièrement prégnants sur le territoire et qui nécessitent par conséquent une réflexion approfondie :

- Travailler sur la coordination et l'interconnaissance entre les différents partenaires présents sur le territoire
- Développer des canaux de communication plus adaptés aux différents publics
- Améliorer la mobilité sur le territoire
- Encourager les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie locale



AXES DE TRAVAIL



Travailler sur la coordination et l'interconnaissance entre les différents partenaires

Constats

La CC Chavanon Combrailles & Volcans comprend de nombreux acteurs intervenant auprès des enfants, des parents et des jeunes, mais les participants soulignent la faiblesse des relations entre les professionnels et le manque d'interconnaissance sur le territoire. Ils jugent ainsi essentiel de favoriser les échanges entre structures afin de développer une connaissance collective des besoins des familles et des jeunes, d'apporter des réponses concertées aux différentes situations et d'assurer un accompagnement efficient et adapté aux besoins de ces publics.

Pistes d'actions

➤ Créer un réseau de partenaires pour une meilleure connaissance des dispositifs et des actions

L'initiative serait portée par le SMAD et la Communauté de Communes et impliquerait l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles (RPE, microcrèches, ALSH, écoles, assistantes maternelles, partenaires, etc). Les participants se réuniraient une fois par an afin de partager les actualités de leur territoire et notamment les nouvelles actions mises en place en faveur des jeunes et des familles. Ce réseau pourrait également être l'occasion de discuter de projets communs.

Ce qui se fait ailleurs...

Le comité partenarial jeunesse

 Saint-Brieuc (22)

Le Comité partenarial est une instance de gouvernance associant tous les acteurs, les professionnels et les partenaires de l'action jeunesse du territoire, tout en garantissant la représentation des jeunes. Celui-ci s'organise autour d'une séance plénière et de trois instances thématiques (« autonomie », « épanouissement et implication » et « bien-être »). La réunion plénière permet d'informer les élus et responsables de structures sur les avancées des projets. Les réunions thématiques s'adressent davantage aux techniciens et aux personnels en contact avec les jeunes et permettent d'échanger sur les dimensions opérationnelles des différentes actions.



L'ENFANCE-JEUNESSE ET FAMILLES

AXES DE TRAVAIL



Développer davantage de canaux de communication et adapter ces canaux aux différents publics

Constats

L'enfance, la jeunesse et les familles représentent un ensemble d'utilisateurs très variés. Il est donc important d'adapter la communication en fonction du public ciblé. Actuellement, les usagers ne sont pas assez informés des dispositifs existants et des aides possibles alors que de nombreux services existent sur le territoire. La méconnaissance de l'offre est en effet un élément qui est revenu régulièrement lors du diagnostic et du groupe de travail. Les participants se sont accordés sur le fait qu'une communication écrite ne suffisait pas et qu'il fallait développer davantage d'actions d'aller-vers, le face-à-face étant d'après eux le moyen le plus efficace pour transmettre l'information, avec par la suite un suivi écrit.

Pistes d'actions

➤ Créer une communication visuelle

Les participants souhaiteraient multiplier les canaux de communication en installant des écrans et des panneaux numériques qui diffuseraient l'intégralité des informations utiles aux habitants de la Communauté de Communes : les actualités, les dispositifs mis en place, les dates et lieux des permanences existantes, etc. L'idée est de viser les lieux fréquentés par le public cible (les locaux de la CC, les salles d'attente, les ALSH, le RPE, etc), d'adapter le contenu en fonction de celui-ci et de diffuser une communication visuelle qui attirerait l'œil afin d'inviter les jeunes et les familles à s'informer davantage sur les actions portées sur le territoire.

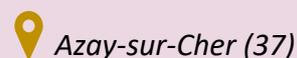
➤ Sensibiliser les secrétaires de mairie aux dispositifs existants

À la naissance d'un enfant, les nouveaux parents font souvent face à de nombreuses difficultés et doivent accomplir plusieurs démarches dont la déclaration de naissance. Le secrétariat de la mairie est un passage obligé pour tous les parents à ce moment-là : ils doivent s'y rendre pour déclarer la naissance de leur enfant. Par conséquent, les secrétaires de mairie pourraient constituer un bon canal de communication afin de transmettre aux parents toutes les informations nécessaires au début de leur parcours parental.

➤ Encourager les partenaires à communiquer davantage sur les dispositifs existants auprès des familles, en particulier les partenaires qui sont en contact direct avec le public (écoles, ALSH, etc). Le réseau mis en place précédemment devrait permettre aux partenaires d'être suffisamment informés pour bien orienter les familles.

Ce qui se fait ailleurs...

Application d'infos pratiques de la commune



Le conseil communal d'action sociale de la ville d'Azay-sur-Cher a décidé de mettre au point une application pour éclairer ses habitants sur les événements se tenant sur le territoire. L'application fournit également des informations sur les décisions municipales et les changements notables dans la commune. Dorénavant, il est possible pour les citoyens connectés de s'informer plus facilement. L'application devient alors un outil de démocratie participative, rendant possible une communication plus fluide entre la mairie et les habitants. En outre, ce type d'initiative permet de dynamiser la vie locale en mettant en avant les nouveaux projets mis en œuvre sur le territoire.



L'ENFANCE-JEUNESSE ET FAMILLES

AXES DE TRAVAIL



Améliorer la mobilité sur le territoire

Constats

La mobilité constitue l'un des enjeux clés de la CC Chavanon Combrailles & Volcans. Malgré la mise en place de plusieurs initiatives, dont la plateforme « Tous mobiles » décrite plus haut dans cette note (cf. thématique « L'accès aux droits »), se déplacer reste compliqué pour certains publics. Les jeunes notamment rencontrent des difficultés pour passer le permis (ressources financières limitées, manque d'auto-écoles) et par la suite pour acquérir et entretenir un véhicule. Les familles sont également impactées par le manque de transports sur le territoire. Bien que les parents possèdent généralement une voiture, les services et activités à destination des enfants sont souvent concentrées dans certaines parties du territoire. Par conséquent, les distances peuvent assez vite engendrer du temps et des frais supplémentaires, limitant de facto l'accès à cette offre pour certaines familles.

Pistes d'actions

➤ Poursuivre la démarche de covoiturage solidaire

La plateforme « Tous mobiles » manque encore de visibilité et a donc besoin de renforcer sa communication, que ce soit pour promouvoir le dispositif auprès des usagers ou pour recruter de nouveaux bénévoles. Cela passerait notamment par le développement de nouveaux canaux de communication, tels que le « phoning ».

Un travail pourrait également être mené pour renforcer la communication sur d'autres plateformes de covoiturage existantes, tels que le dispositif Covievent qui se prête davantage à l'organisation d'événements privés (réunion d'association, fêtes familiales, etc)

➤ Développer d'autres formes de déplacement

Cette piste d'action nécessite encore de la réflexion, mais l'échelle intercommunale semble adaptée au sujet, la mobilité étant une préoccupation partagée par l'ensemble des communes de la CC. Peut-être développer des moyens de transports intermodaux ?

Ce qui se fait ailleurs...

Bouquet de mobilités alternatives pour tous



Jura (39)

Le projet, piloté par le Parc National Régional du Haut Jura en collaboration avec plusieurs Communautés de communes, vise à améliorer la mobilité des habitants du département par l'acquisition de modes de transport plus respectueux de l'environnement. Ainsi, plusieurs services sont déployés sur le territoire : un service de location de vélos à assistance électrique longue durée, des équipements pour le stationnement de vélos, des véhicules en auto-partage, des bornes publiques de recharge pour véhicules électriques dans chaque bourg-centre, un service d'auto-stop associatif. L'initiative permet de couvrir tous les besoins des habitants en termes de mobilité en offrant des solutions alternatives à la voiture individuelle. Ces nouveaux modes de transport permettent aussi aux usagers ne disposant pas des fonds nécessaires pour des investissements importants (permis, voiture...) de se déplacer plus aisément, notamment pour la recherche d'un emploi.



L'ENFANCE-JEUNESSE ET FAMILLES

AXES DE TRAVAIL



Encourager les jeunes à s'impliquer dans la vie locale

Constats

Les participants souhaiteraient que les jeunes s'engagent davantage dans la vie locale et associative du territoire. Actuellement, il existe peu d'espaces où les jeunes peuvent se rencontrer, hormis les ALSH, ce qui limite la création de projets et peut provoquer un certain isolement pour les jeunes habitant dans des zones excentrées.

Pistes d'actions

➤ Créer un conseil communautaire des jeunes

La Communauté de Communes, en partenariat avec les pôles ados des ALSH, organiserait la tenue d'un conseil communautaire composée d'adolescents élus (10-17 ans) du territoire. Cette instance permettrait aux jeunes de s'exprimer sur leurs envies et leurs besoins et de lancer des projets qu'ils auraient choisis eux-mêmes. Les animateurs des ALSH et les élus seraient sollicités pour accompagner et guider les jeunes dans leurs projets. A noter que certaines communes du territoire organisent des conseils municipaux des jeunes comme Bromont Lamothe

Ce qui se fait ailleurs...

Conseil communautaire des jeunes (CCJ)

Pontivy Communauté (56)

La communauté de communes Pontivy Communauté a mis en place depuis 2019 un Conseil communautaire des jeunes (CCJ) pour les adolescents entre 12 et 15 ans. Les membres du CCJ se réunissent une à deux fois tous les deux mois le mercredi après-midi afin de proposer des idées d'actions à mettre en place sur le territoire et de construire des projets en lien avec les jeunes. Le CCJ de Pontivy Communauté a par exemple proposé d'organiser des séances de multisports, ainsi que des voyages entre villes jumelées. Les propositions issues du CCJ sont ensuite soumises à la commission d'action sociale qui décide ou non de les valider. Ce projet permet à la fois de recueillir les souhaits des adolescents, de développer leur sens civique et de les faire participer à la vie de la commune.